



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV®](#)

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

[www.formav.co/explorer](http://www.formav.co/explorer)

# **Corrigé du sujet d'examen - E5 - Assurer la gestion administrative, économique et financière de l'entreprise agricole - BTSA ACSAGRI (Analyse, Conduite et Stratégie de l'Entreprise Agricole) - Session 2021**

## **1. Rappel du contexte**

Ce sujet d'examen porte sur la gestion et la stratégie de l'entreprise agricole, en lien avec la réforme de la PAC et la situation d'une exploitation agricole spécifique, l'EARL des Champs. Les questions visent à évaluer la compréhension des enjeux économiques, environnementaux et juridiques dans le secteur agricole.

## **2. Correction question par question**

### **Question 1 : Sécurité alimentaire et paiements directs**

#### **1.1- Préciser à quoi correspond la notion de sécurité alimentaire.**

La sécurité alimentaire désigne la situation dans laquelle tous les individus ont un accès physique, social et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive pour satisfaire leurs besoins alimentaires et préférences, afin de mener une vie active et saine.

#### **1.2- Indiquer précisément, à l'aide d'exemples concrets, ce que sont les paiements directs.**

Les paiements directs sont des aides financières versées aux agriculteurs par l'Union européenne dans le cadre de la PAC. Par exemple, ces paiements peuvent inclure des subventions pour la production de certaines cultures, des compensations pour les pertes de revenus dues à des conditions climatiques défavorables, ou encore des primes pour l'adoption de pratiques agricoles durables.

### **Question 2 : Complexité des négociations sur la réforme de la PAC**

Les négociations sur la réforme de la PAC sont complexes en raison de plusieurs facteurs :

- **Intérêts divergents** : Les États membres ont des priorités agricoles différentes, ce qui rend difficile l'atteinte d'un consensus.
- **Pression environnementale** : La nécessité d'intégrer des normes environnementales strictes complique les discussions, notamment pour les pays dont l'agriculture est moins orientée vers la durabilité.
- **Budget limité** : Le budget de la PAC est fixe, ce qui impose des choix difficiles sur la répartition des fonds.

### **Question 3 : Prise en compte des défis environnementaux et climatiques**

Il est essentiel que l'agriculture prenne en compte les défis environnementaux et climatiques pour plusieurs raisons :

- **Durabilité** : L'agriculture doit évoluer vers des pratiques plus durables pour préserver les ressources naturelles.
- **Adaptation** : Les exploitants doivent adapter leurs méthodes de production pour faire face aux changements climatiques, comme la gestion de l'eau et des sols.

- **Réglementations :** Les nouvelles réglementations imposées par la PAC exigent des agriculteurs qu'ils respectent des normes environnementales pour bénéficier des aides.

## Question 4 : Analyse économique et financière de l'exploitation

### 4.1- Analyse des résultats de l'atelier lait par comparaison au groupe.

Pour analyser les résultats, on compare les indicateurs clés de l'EARL des Champs avec ceux du groupe :

- Production laitière : 302 400 litres (EARL) vs 593 622 litres (groupe).
- Prix du lait : 290 € pour 1000 litres (EARL) vs 338 € (groupe).
- Marge brute : 1 372 € (EARL) vs 1 585 € (groupe).

Ces chiffres montrent que l'EARL des Champs est en dessous de la moyenne du groupe, ce qui peut indiquer des problèmes de productivité ou de gestion des coûts.

### 4.2- Analyse économique de l'exploitation.

Pour évaluer la rentabilité :

- **Rentabilité en €/ha :** Produit brut = 1 041 €/ha (EARL) vs 2 161 €/ha (groupe).
- **Efficacité :** Efficacité = (Produit net / Produit brut) \* 100 = (994 / 1 041) \* 100 = 95,5% (EARL).
- **Viabilité :** Marge de sécurité = (Produits - Charges) - (Annuités + Prélèvements) = (1 041 - 1 144) - (30 000 + 10 000) = -40 103 €.

La viabilité est préoccupante car la marge de sécurité est négative, ce qui indique un risque financier important.

### 4.3- Analyse de la situation financière.

Critères pertinents :

- **Capitaux propres :** 135 450 € (EARL) vs 170 505 € (groupe).
- **Endettement :** L'EARL a un niveau d'endettement relativement élevé par rapport à ses capitaux propres.
- **Liquidité :** Les disponibilités s'élèvent à 25 100 €, ce qui peut poser des problèmes de trésorerie.

En résumé, l'EARL des Champs présente des faiblesses financières qui doivent être adressées pour assurer sa pérennité.

## Question 5 : Enjeux sociaux, juridiques, fiscaux et de mise en marché

### 5.1- Caractéristiques des statuts de salariée et de conjointe d'exploitant.

Le statut de salariée permet à Valérie de bénéficier d'un salaire et de droits sociaux, tandis que le statut de conjointe d'exploitant lui permet de participer à la gestion de l'exploitation sans être rémunérée. Avantages :

- Salariée : protection sociale, droits à la retraite.
- Conjointe : flexibilité, implication dans l'exploitation.

Inconvénients :

- Salariée : dépendance à un salaire fixe.
- Conjointe : absence de protection sociale.

### 5.2- Devenir des parts sociales et du compte courant d'associé de Raymond.

Raymond peut céder ses parts sociales à Agathe, ce qui nécessitera une évaluation de la valeur des parts. Concernant le compte courant d'associé, il peut être remboursé par l'EARL ou transféré à Agathe, selon les modalités convenues.

### 5.3- Avantage principal de transformer une EARL en GAEC.

L'avantage principal est la possibilité de bénéficier d'un régime fiscal plus favorable et de renforcer la solidarité entre associés. Cependant, cela nécessite l'accord de tous les associés et peut ne pas être possible si Raymond ne souhaite pas céder ses parts.

## Question 6 : Raisonnement d'un projet

### 6.1- Montant de la reprise de parts sociales de Raymond.

La valeur vénale de l'actif est de 404 450 €. Raymond détient 40 % des parts, donc le montant à financer par Agathe est :

$$\text{Montant} = 404\ 450 \text{ €} * 40\% = 161\ 780 \text{ €.}$$

### 6.2- Impact économique du projet d'installation d'Agathe.

Les revenus prévisionnels liés à la vente de viande bovine doivent être calculés :

- Production : 12 bœufs \* 450 kg \* 60% = 3 240 kg de viande.
- Revenus : 3 240 kg \* 12 €/kg = 38 880 €.
- Charges : 3 240 kg \* 2 €/kg = 6 480 €.
- Bénéfice : 38 880 € - 6 480 € = 32 400 €.

Ce projet pourrait donc générer un bénéfice significatif, contribuant à la viabilité de l'exploitation.

### 6.3- Éléments non chiffrables à prendre en compte.

Les éléments non chiffrables incluent :

- Qualité de vie de la famille sur l'exploitation.
- Impacts environnementaux de l'atelier de vente.
- Relations avec les clients et la communauté.

### 6.4- Conclusion sur la faisabilité du projet.

Le projet d'installation d'Agathe semble faisable sur le plan économique, avec un potentiel de bénéfices. Toutefois, il est essentiel de prendre en compte les éléments non chiffrables et d'assurer une bonne gestion financière pour garantir la pérennité de l'exploitation.

## 3. Synthèse finale

Erreurs fréquentes :

- Ne pas justifier les réponses par des exemples concrets.
- Omettre d'analyser les documents fournis.
- Ne pas structurer les réponses de manière claire.

Points de vigilance :

- Lire attentivement les questions pour bien comprendre les attentes.
- Utiliser les données des documents pour étayer les réponses.

- Gérer son temps pour répondre à toutes les questions.

Conseils pour l'épreuve :

- Préparer des fiches sur les concepts clés de la gestion agricole.
- Pratiquer des exercices d'analyse de cas concrets.
- Travailler en groupe pour discuter des enjeux et des solutions.

© FormaV EI. Tous droits réservés.

Propriété exclusive de FormaV. Toute reproduction ou diffusion interdite sans autorisation.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.